

Voici la formule du sérum citraté de Normet :

Citrate de Soude	22 grammes
Citrate de Chaux neutre	3.50 “
Citrate de Magnésie neutre	4.50 “
Citrate de Fer Ammoniacal	1. “
Citrate de Manganèse	0.20 “
Eau distillée	1000. “

Cette solution préparée d'avance en ampoules de 20 cc. se dilue à raison d'une ampoule par litre de sérum physiologique à 7 p. 1000. La dose à injecter doit représenter les $\frac{3}{4}$ de la perte sanguine.

La facilité de son emploi, l'absence de tout préparatif long font de cette solution de Normet presque un donneur universel.

J. E. VERREAULT.
